

## Séjour du mardi 7 octobre au vendredi 10 octobre 2025 à Clisson dans la Loire Atlantique



*Cette fois, cap au nord vers la Loire Atlantique et le centre Henry IV de Clisson. Nous serons hébergés en pension complète, (à l'exception du déjeuner du mardi 7 octobre) en logements de 2 chambres de 2, équipées de douches et sanitaires. Le transport se fera en bus si le nombre de participants est suffisant à défaut en co-voiturage.*

### *Programme des randonnées*

*Ce séjour est destiné en priorité aux personnes intéressées par la rando santé.*

- **Nantes** : un périple de 6 km nous permettra de découvrir le quartier médiéval du Bouffay et ses monuments historiques comme le château des ducs de Bretagne, la cathédrale St Pierre et St Paul, puis nous irons sur l'île aux machines ! Nantes est une ville très dynamique avec un riche passé historique
- **Clisson** : petite cité médiévale et son château au bord de la Sèvre nantaise, un rando de 7 km nous fera découvrir les paysages du vignoble Muscadais Sèvre et Maine. Visite d'un domaine et du château médiéval
- **Montaigu et Rocheservière** : 2 petites villes médiévales. Montaigu balade découverte de la vieille ville et de ses parcs, et bien entendu de sa fameuse digue... Rocheservière, visite de la ville et du site St Sauveur
- **La Chabotterie** ; le matin randonnée de 7 km dans un paysage maraîcher et serres à La Planche, puis après-midi au château de la Chabotterie avec une page d'histoire sur la guerre de Vendée pendant la révolution.

**Ce programme peut être modifié suite à des aléas liés aux conditions atmosphériques ou au groupe et à la reconnaissance.**

***Le montant du séjour s'élève à 330 euros par personne, prix à confirmer selon le nombre d'inscrits***

**Minimum 22      maximum 49**

**Pour réserver : appeler ou envoyer mail ou sms dès que possible et avant le **15 février****

- Régis : Tél : 06 86 59 50 63 E-mail : [petel.regis@orange.fr](mailto:petel.regis@orange.fr)
- Danièle ou Patrick : Tél. : 06 67 51 01 94 ou 05 47 79 15 35 - E-mail : [gouiffes.patrick33@gmail.com](mailto:gouiffes.patrick33@gmail.com)

Nous accuserons réception de votre inscription.

**Ensuite veuillez établir un chèque de 100 euros par personne à l'ordre de RANDO'TRESSSES à retourner avant le 1<sup>er</sup> mars 25**

Boîte aux lettres de Rando Tresses à la mairie de Tresses

*Au 1 juillet un acompte de 100 euros est demandé.*

*Au 1 septembre le solde de 130 euros est demandé.*

**Conditions d'annulation**

***Cette sortie nous engage dès la signature du contrat. De ce fait, toute défection entraîne les frais suivants, sauf remplacement par un autre adhérent :***

***Avant 90 jours : retenu de l'I.T et frais d'assurance evt***

***- entre 89 jours et 30 jours : 40% du séjour est retenu***

***Entre 29 jours et 8 jours : 70% du prix du séjour est retenu,***

***- à moins de 8 jours avant début du séjour : 100%.***

**La charte du randonneur :**

***Dans le cadre de cette charte qui décrit le rôle de l'animateur, le rôle du randonneur et le code de la marche, Nous voudrions insister sur le respect du milieu et son partage avec d'autres usagers. En effet nous allons traverser des sites assez fréquentés et des zones sensibles en milieu naturel. Il est donc essentiel de respecter quelques règles simples adoptées par la FF Rando dans le mémento fédéral***

***Pratiquer Encadrer Organiser :***

- ***Utiliser des sentiers balisés dans les zones sensibles et protégées ;***
- ***Ne pas prendre de raccourcis favorisant l'érosion ;***
- ***Ne pas déranger la faune sauvage et respecter la flore ;***
- ***Partager l'espace avec d'autres usagers dans le respect de règles mutuelles ;***
- ***Respecter, le cas échéant, les consignes de fréquentation particulière liées à l'espace.***

***Toute personne inscrite à ces randonnées de 4 jours au pays Nantais s'engage à respecter les consignes données par les animateurs.***